



## Billetterie en auto entreprise

-----  
Par louisenorret

Bonjour,

Je sollicite votre aide car je suis complètement perdu :)

Je suis micro entrepreneur, je souhaite organiser des événements dans des discothèques.

Pour cela je vais avoir des dépenses (payer le Dj et la promotion).

Ensuite j'aurais recours à un système de billetterie en ligne automatisée (yurplan, weezevent ou shotgun).

Ma question est la suivante :

Comment déclarer à l'urssaf le chiffre d'affaire que j'aurais gagné grâce à la billetterie en ligne ?

Est-ce une activité de vente de marchandises taxée à 12,3%

Est-ce une activité de prestation de services relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) taxée à 21,20?%

Est-ce une activité non commerciale(BNC) ou profession libérale taxée à 21,10%?

Merci beaucoup pour votre aide, je suis perdu et l'urssaf n'a jamais répondu à mon message...